L'empêcheur de croire en rond

Golias HEBDO 573

12ème année - semaine du 25 avril au 1er mai 2019 - 2 €

SOCIÉTÉ > 12
Merci pour l'invitation, monsieur le président

ÉGLISE > 16
Le christ est embarqué avec nous dans la tempête

ÉCONOMIE > 14
Notre-Dame du subterfuge

RÉFLEXION > 19
Se débarrasser de l'idolâtrie de l'Incarnation

Les 12 travaux de sœur Margron

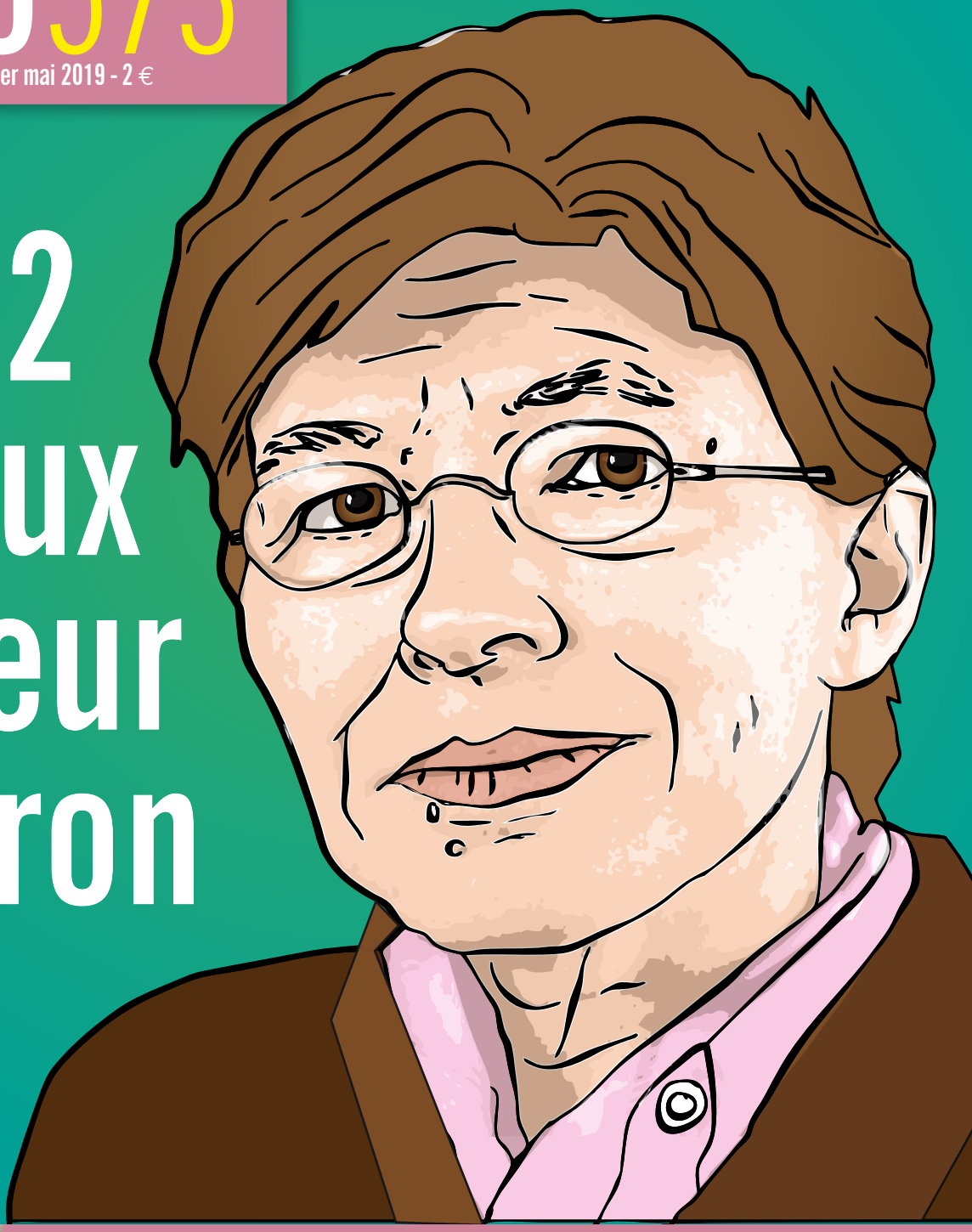

ACTUALITÉ > Notre-Dame de Paris : déjà beaucoup d'or, mais pour quoi ?

ÉDITORIAL

Vers une Eglise autre

Il est heureux qu'*Un moment de vérité*, de Véronique Margron avec Jérôme Cordelier (Albin Michel), soit publié dans cette période. Comme d'autres, cette théologienne, prieure provinciale des Dominicaines de la Présentation et présidente de la Conférence des religieux et religieuses de France (CORREF), a souhaité répondre à cette *Lettre au peuple de Dieu* envoyée par François l'été dernier en présentant son analyse des abus et viols cléricaux commis sur des enfants, des jeunes, des religieuses... Elle a toute légitimité pour le faire : Véronique Margron a eu à rencontrer et écouter quantité de victimes, elle sait bien leurs souffrances. Elle sait aussi comment l'Eglise a couvert ces crimes, comment l'impunité fut généralisée à tous les étages, comment abus de pouvoir, spirituels et sexuels s'imbriquaient. *Un moment de vérité* permet de briser ce silence de pierre tombale, de « *nommer* [les] *maux* », d'éveiller les consciences. Sans animosité mais sans concession aussi.

C'est le propos de cette première partie qu'elle propose avant d'espérer « *un renouveau spirituel* » dans un second temps. Elle expose alors notamment ses « *Douze Travaux* » qui lui paraissent urgents d'être entrepris : « *Mettre les victimes au centre* », « *désacraliser la figure du prêtre* », « *promouvoir la place des femmes* » non sans avoir préalablement « *déconstrui*[t] *le système clérical* », pour ne citer que les quatre premiers. Les tâches ne manquent pas et doivent être abordées ensemble. Véronique Margron considère de fait qu'isolés, ces « *Douze Travaux* » auraient moins d'effet car, après tout, ces abus de toute sorte sont la conséquence de différentes mauvaises interprétations de ce que doit être l'Eglise. Par ailleurs, comme elle nous l'a confié dans l'entretien qu'elle nous a accordé et pour lequel nous la remercions vivement, son objectif est essentiellement de réfléchir à « *comment instaurer du débat, comment instaurer des régulations, de la pluralité.* » Il s'agit là d'une clef : c'est bien ce qui manque à l'Eglise depuis longtemps et qui la fait trébucher aujourd'hui. Autre point intéressant, Véronique Margron n'est pas favorable à la déconstruction, voire la destruction. C'est peut-être à nos yeux le seul aspect non pas négatif mais peu ou prou faible. Même Ignace Berten – sans le préconiser et en rejoignant *in fine* sa consœur dominicaine – l'envisage, se pose cette question (cf. article p. 16). Comment ne pas s'interroger ? Il n'est pas un jour sans scandale d'abus ruinant le crédit ecclésial, comme si tuiles et briques d'une maison étaient une à une retirées quotidiennement... Au fond, ce ne sont pas tellement les chrétiens qui veulent déconstruire : ce sont les abus et scandales qui déconstruisent l'Eglise au jour le jour ; ce sont bien ces méfaits qui provoquent cette *tabula rasa*. Or, il nous semble qu'on ne peut balayer ce fait d'un revers de la main : il s'agit bien de la survie de l'Eglise, non seulement institutionnelle ou structurelle – importante mais humaine, donc réformable – mais surtout communautaire. Il en va de sa crédibilité, fortement atteinte : le témoignage à la base, qui a longtemps permis de faire oublier les turpitudes cléricales, ne suffit plus pour renverser la vapeur. On plaint désormais des chrétiens d'appartenir à cette Eglise, çà et là !

© DR

Un moment de vérité donne une feuille de route : aux chrétiens dans leur ensemble – et pas seulement aux évêques dont on ne peut tout attendre – de s'en emparer et de la mettre en pratique, d'imposer d'une certaine manière un nouveau système par la prise de décision partagée, le débat, finalement suivre les indications de François « *au peuple de Dieu en marche au Chili* »[1] (et aux jeunes de Maipu[2]) : « *L'Église a besoin que vous passiez votre permis d'adulte, spirituellement adultes, et que vous ayez le courage de nous dire : "cela me plaît, ce chemin me semble être celui à emprunter, cela ça ne va pas"... Dites-nous ce que vous sentez, ce que vous pensez.* » Ce manque de franchise et de débat a permis l'innommable. Que cette participation active des gens, ces « *moment*[s] *de vérité* », permettent la naissance d'un Eglise autre ! ❐ **Golias** - Illustration de la UNE : sœur Margron © CRis'Créa

1.http://w2.vatican.va/content/francesco/es/letters/2018/documents/papa-francesco_20180531_lettera-popolodidio-cile.html
2. http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2018/january/documents/papa-francesco_20180117_cile-maipu-giovani.html

© DR

« La crise montre que l'Église est déjà en partie en diaspora »

Propos recueillis par Gino Hoel

Golias Hebdo : Sœur Véronique, à la lecture d'*Un moment de vérité*, on sent une urgence à prendre la parole, une volonté de changement. Y a-t-il un événement déclencheur à ce livre ? Pourquoi parler aujourd'hui ?

Véronique Margron : Je pense que c'est davantage une circonstance qu'un événement qui m'a poussée à commencer ce livre à la fin de l'été à peu près. C'est à la fois la Lettre au peuple de Dieu du pape François (20 août 2018) mais avant cela, c'est d'abord le fait que j'écoute beaucoup de gens avec des vies fracassées depuis longtemps. À un moment, et après avoir hésité, je me suis dit qu'il me fallait essayer de faire de la théologie, faire que cette colère et cette indignation soient un tant soit peu utiles avant tout aux personnes victimes. Sinon, à la limite, on pourrait finir par se complaire dans la douleur des autres, ou dans le désastre... Cela faisait donc un certain temps que je portais ces questions. Mais avec ma vie actuelle assez chargée, il n'était pas simple de me décider, je devais trouver le temps de le faire.

G. H. : Comment expliquer le secret qui a si longtemps prévalu et cette absence d'écoute des victimes ? On parle des évêques mais Rome n'a-t-elle pas une responsabilité particulière dans ce culte du secret ?

V. M. : Je crois que chacun pour sa part, donc chacun pour sa place, dans l'Église catholique, a une part de responsabilité. Évidemment, ce n'est pas la même responsabilité pour le Vatican, pour un évêque, pour un laïc... Tout le monde n'est pas au même niveau et les responsabilités sont liées à la place qu'on occupe, comme dans la société. Il n'y a jamais qu'une seule cause aux choses, ici ce sont plusieurs facteurs corrélés qui expliquent ce secret. Il ne faut pas, à mon avis, y voir une volonté machiavélique. Plusieurs causes ont construit un secret systémique. À la fois ce que dit le droit canonique, à savoir la gravité de la pédocriminalité mais en même temps en entourant tout cela d'un secret total, imposé à tous y compris aux victimes. Et puis il faut parler du retournement complètement fou du scandale, scandale qui serait le mal fait à l'Église quand on montre ses turpitudes alors que l'on sait bien que le seul scandale est celui fait à la dignité, à l'intégrité des personnes, à commencer par les enfants. Comment expliquer ce retournement ? Pour moi, cela vient d'un écueil de la conception « familiale » de l'Église – très belle par ailleurs mais qui montre sa limite dans des drames : de la même façon qu'un enfant victime d'inceste aura des difficultés à parler parce qu'il sait qu'il va, si l'on peut dire, « détruire sa famille » alors que c'est lui qui a été détruit, que la famille a déjà implosé de l'intérieur d'une certaine façon (même si ça ne se voit pas forcément à l'extérieur). Nous avons ici affaire au même retournement : la victime se dit qu'elle ne peut pas faire du mal à sa famille. « Il ne faut pas dire du mal de l'Église », comme ont pu le dire ou peuvent encore le dire tant de gens.

G. H. : On observe le même principe chez les religieuses violées par des prêtres : dénoncer un prêtre, c'est dénoncer l'Église.

V. M. : Oui, c'est pareil car il y a une analogie entre prêtre et Église. Sans doute aussi est-ce lié à une forme de cléricalisme ou quelque chose de cet ordre : le fait que les prêtres soient considérés comme sacrés, à part, sur un piédestal, renforce le secret. Et quand le secret est scellé par du sacré, cela prend des proportions abyssales. Notons aussi un phénomène psychique, peut-être bien premier, qui fait que comme les agressions et les abus sexuels sont liés à des

suite page 4

abus de pouvoir, cela participe encore au secret. Ce sont des phénomènes conjoints qui ont organisé en quelque sorte, structuré la mécanique du silence.

G. H. : L'Église en France a vécu des moments rudes ces derniers mois, avec comme point d'orgue la démission non acceptée du cardinal Barbarin. Au-delà de l'opinion catholique, c'est toute l'opinion qui ne comprend pas cette décision et même, dans certaines couches, un sentiment de révolte domine. Ce type de mesure ne réduit-il pas les efforts entrepris à la base, comme vous avec cet ouvrage ?

V. M. : Je veux croire que non car ce n'est pas du même niveau. Mon souci est d'essayer d'aider à penser. C'est peut-être un souci bien ambitieux mais il me semble qu'il faut nommer les choses. On a beaucoup édulcoré les consciences en ne nommant pas les choses telles qu'elles sont et les complicités là où elles sont, en ne nommant pas le crime là où il est, en ne nommant pas le désastre et ce que cela produit, les ravages commis chez les victimes non seulement par le mal commis par ces prédateurs mais aussi par le silence qui vient aggraver, figer plus encore la douleur, le chagrin, la colère des victimes. À partir de là, essayons de penser, de penser ce qui se passe, de penser ce qu'il est possible de faire. La décision du pape François peut laisser dans une forme d'incompréhension de par sa référence au droit français, alors que le Cardinal n'avait pas lié sa demande de démission au jugement, mais au procès lui-même et à la situation du diocèse. Cela étant cette décision lui appartient pleinement, et nous verrons la suite.

G. H. : Dans son dernier discours comme président de la Conférence des évêques de France (CEF) lors de l'assemblée plénière d'avril dernier, Mgr Pontier a insisté sur le fait que la Conférence devait « *unir* [ses] *efforts avec la CORREF* ». Cela ne va-t-il pas de soi ? Il semble que la problématique pédocriminelle soit mieux prise en compte par les religieux, comment l'expliquez-vous ?

V. M. : Je pense que cela va de soi, et je le vois depuis que je suis présidente de la CORREF [12 novembre 2016, NDLR]. Sur ces questions tragiques, nous travaillons beaucoup ensemble. Après, nous ne sommes pas situés de la même façon. La place et la responsabilité des évêques et des prêtres diocésains ne sont pas celles des religieux. Ce n'est pas non plus la même présence au monde, y compris si nous participons les uns et les autres à la vie de l'Église, rendant compte de ce que nous confessons de l'Évangile. Le P. Pontier – président de la CEF – a sans doute dit cela, en tout cas c'est ainsi que je le comprends, à cause du documentaire d'Arte[1]. Un documentaire qui a provoqué un haut-le-cœur chez beaucoup de catholiques qui se sont dits à ce moment-là : « *Trop, c'est trop !* » Concernant la pédocriminalité, tragiquement et scandaleusement, cela existe dans tous les milieux, et si les révélations – dans l'Église – ont suscité des réactions heureusement fortes, il y a parfois ce sentiment chez certains, que « c'est là comme ailleurs ». Mais pour les religieuses, je pense que pour l'immense majorité des catholiques, ce n'était même pas pensable, imaginable. La violence du choc est à cette hauteur-là.

Est-ce que la CORREF prend mieux en compte que la CEF la problématique pédocriminelle ? Je pense surtout que nous n'avons pas les mêmes impératifs ou obligations. Les religieux en responsabilité ont, pour l'immense majorité d'entre eux, des responsabilités avec des mandats : trois ou cinq, six ou dix, voire neuf ou quinze ans, rarement au-delà. C'est complètement différent d'un évêque. De plus nous n'exerçons pas de rôle au-delà de nos propres membres, alors que l'évêque a en charge tout le peuple de Dieu qui est sur ton territoire et non seulement bien sûr les ministres ordonnés. La place médiatique,

URBI ET ORBI

Nicaragua : un évêque en danger

Mgr Baez, évêque de Managua au Nicaragua, vient d'être rapatrié provisoirement à Rome après avoir reçu d'innombrables menaces de mort. Mgr Silvio Baez est bien connu pour être un farouche opposant au pouvoir en place du président Ortega. Selon le prélat, le Nicaragua est en proie à « *des pouvoirs parallèles dominés par le mensonge, la corruption et la violence* ». Le genre de propos qui lui ont valu de voir son domicile survolé plusieurs fois par des drones mais aussi d'avoir fait l'objet de plans d'assassinat, sans compter les courriers et coups de téléphones anonymes. La mise sous protection de Mgr Baez à Rome n'est que provisoire selon l'intéressé.

Manif pour tous : ne rien laisser passer !

A Figeac (Lot), une vingtaine de citoyens et membres d'associations font cause commune pour défendre la laïcité (dont AFFIRMEE, EELV, FCPE 46, Figeac Insoumis, Planning familial 46, PCF, Solidaires 46, Vivre Figeac....). Ils sont vent debout contre l'initiative du curé de la paroisse, le Père Guillaume Soury-Lavergne, qui a récemment organisé deux conférences en invitant à Figeac des personnalités issues de la Manif pour tous : Charline D'Arcimoles, présidente de la branche Occitanie de la Manif pour Tous et Philippe Desmoulins-Lebeault, vice-président de l'ONG Europe For Family. L'occasion pour ce collectif de rappeler le choix de chacun, catholiques et non catholiques.

Mgr Moulins-Beaufort se positionne

Après l'avoir épinglé dans nos colonnes la semaine dernière (cf. *Golias Hebdo* 572), on félicitera Mgr Moulins-Beaufort pour ces paroles publiées à l'occasion du Mercredi saint sur sa page Facebook : « *Je pense aux temples vivants, ceux où Dieu veut habiter pour de vrai depuis la Pâque de Jésus et qui ont été profanés. Nous devons les pleurer plus encore.* (...) *Ce corps a comporté et comporte des membres qui ont fait du mal, qui, tout en répandant l'huile du Seigneur, ont abîmé des enfants et des jeunes, ont souillé dans les autres et en eux-mêmes des corps qui sont le vrai temple de Dieu* (...) *Pour que nous, évêques, prêtres et diacres, sachions recevoir la leçon de ce qui est désormais tiré au jour.* » Espérons que le mandat de Mgr Moulins-Beaufort à la tête des évêques de France sera tout aussi lucide et direct. ❐ **Alexandre Ballario**

© DR

publique, n'est pas non plus la même. Quand on interroge des religieux – ce qui est plus rarement le cas –, ils mettent en avant leur communauté, leur congrégation, ce qu'elles font, mais non la personne du supérieur puisqu'il n'était pas là quelques années avant et n'y sera plus quelque temps après. Cela change beaucoup les choses. Par ailleurs, les instituts plus internationaux ont un regard autre de ce que vivent leurs frères et leurs sœurs à l'étranger, tout cela modifie le point de vue. J'ai pu le voir quand nous avons parlé d'instaurer des protocoles : la plupart de nos congrégations, bien souvent, en disposent déjà à l'étranger, notamment dans le monde anglo-saxon. Pour elles, c'est une évidence d'instaurer des mesures, d'avoir des préconisations...

Autre facteur qui me paraît déterminant, que je remarque dans toutes nos assemblées de la CORREF, c'est la mixité évidemment qui change profondément la donne. La CORREF est composée de deux tiers de femmes et d'un tiers d'hommes, tous nos conseils sont totalement paritaires : le fait que nous soyons des hommes et des femmes d'instituts très différents de surcroît, avec des insertions différentes dans la société, nous oblige à regarder les choses autrement. La mixité ici soutient beaucoup. J'ai pu le voir lors de notre assemblée générale qui a suivi celle des évêques, et qui réunit plus de quatre cents religieuses et religieux. Je me demandais comment nous allions arriver à prendre des décisions, en cohérence avec celle des évêques. Et les choses se sont passées non seulement facilement mais surtout dans une vraie fraternité liée au fait, je crois, que nous nous soutenons. Sur la pédocriminalité, les Instituts masculins sont plus en difficulté en quelque sorte, car un certain nombre a des auteurs en leur sein. Il s'agit bien alors d'être ensemble dans ce combat, pour les victimes, pour tous nos membres, femmes et hommes, qui n'ont aucune responsabilité ni de près ni de loin dans ces scandales et ces crimes, aussi pour ceux de nos membres qui ont été victimes.

Ce n'est donc pas que nous sommes plus sain(t)s : c'est une réalité sociologique. Ce sont tous ces aspects qui font, pour moi, que nous ne sommes pas sur les mêmes positions. Sur ces sujets, nous avons peut-être un tout petit peu moins de difficulté (même si localement, dans tel ou tel institut, il y en a). Le point peut-être où nous sommes plus avancés, dans la CORREF, c'est sur la prise

suite page 6

Golias HEBDO

PARRAINAGE

Aidez-nous à trouver 1000 abonnés de plus

Offre découverte

Nom

Prénom

Adressse

Code postal

Ville

Pays

❑ Je désire m'abonner ou abonner un(e) ami(e) pour un an à Golias Hebdo (48 n°/an) au prix de 60 euros au lieu de 96 euros

Veuillez retourner ce bon de commande en joignant votre règlement à l'ordre de Golias BP 3045 - 69605 Villeurbanne cedex.

de conscience collective, dans les actions que nous menons. Mais quels fruits ces actions portent-elles sur le terrain ? Je ne sais exactement. Car cela ensuite se passe en interne de chaque institut, ce qui est normal et nécessaire.

G. H. : Vous proposez *« Douze Travaux »* pour réformer l'Église. Vous semblez pointer le pouvoir comme cause de nombreux maux. Le problème n'est-il pas que la structure a oublié que l'Église reposait sur l'Évangile ? Ces structures sont-elles d'ailleurs réformables ? Ne vaudrait-il pas mieux tout reconstruire (comme lorsqu'on se retrouve devant une maison trop délabrée pour être restaurée) ?

V. M. : Que voudrait dire « tout reconstruire » ? En effet, les catholiques sont là. Les responsables aussi. Alors comment « tout reconstruire » ? C'est avec l'Église d'aujourd'hui, les femmes et les hommes qui la composent, qui ont reçu l'Évangile, que nous pouvons avancer. Et non en imaginant une tabula rasa. L'Église a deux mille ans, elle s'est réformée bon an mal an, sinon elle aurait disparu peu ou prou et il est dans ses gènes de pouvoir se réformer. Au nom d'un Evangile, justement, qui l'oblige à se réajuster à sa vérité autant qu'au monde où elle est. Elle est – et c'est sa finalité – une institution et une communauté au service de la transmission de l'Évangile, de la foi, du témoignage du Christ.

Je pense qu'il nous faut voir comment réformer, c'est-à-dire voir comment dans les structures actuelles, tel ou tel aspect a rendu possible des comportements mensongers, aveugles, voire criminels. Comprendre comment des façons d'être, le rapport au secret, au silence, au sacré, a pu être dévoyé.

De l'institution, il en faut, on le sait tous : car sans elle, comment penser la transmission ? Et toute institution demande une organisation, avec des places et des rôles différenciés. Réfléchissons plutôt à comment instaurer du débat, comment instaurer des régulations, de la pluralité. Comment fait-on, par exemple, pour que les laïcs soient réellement partie prenante de façon décisionnelle ?

G. H. : N'est-ce pas au fond quelques points de droit canonique à changer ? Le Conseil pastoral diocésain, par exemple, pourrait être renforcé ?

V. M. : Clairement, il doit y avoir, pour moi, une réforme du droit canonique, que ce soit sur les questions pénales ou ecclésiologiques. Mais cela ne suffira pas, car il ne suffit pas de réformer le code, il faut aussi modifier les mœurs. Le pape François parle de « conversion » C'est essentiel. Mais comment le vérifier ? Car qui pourrait oser dire que les catholiques d'hier ou d'aujourd'hui – moi y compris – ne se seraient pas du tout convertis ? Aussi je crois qu'il est aussi nécessaire de réformer des mœurs, spécialement dans l'exercice de l'autorité, sur la place du prêtre dans la communauté, la formation, etc.

Il faut agir sur les deux terrains : le terrain du cadre qui passe d'une façon ou d'une autre par le juridique et l'ecclésiologique, et celui du cœur qui nous fait nous interroger sur nos manières de vivre au sein de la communauté croyante, au sein du peuple de Dieu. On peut changer de cadre mais si l'on continue de considérer que le prêtre est un homme à part et « au-dessus », par exemple, nous n'aurons pas fait le travail nécessaire.

G. H. : Qu'entendez-vous exactement par mœurs ? Le célibat, l'appel à des hommes mariés, les ministères, le place des femmes ? Ces questions touchent aux deux terrains juridique et ecclésiologique...

V. M. : Oui, on les retrouve sur les deux terrains. La question de l'accès à l'ordination – qui est une vraie question – n'est pas nouvelle dans l'Église et la théologie catholique. Mais pour moi il y a une question préalable : comment repenser l'organisation même ou la structuration de la communauté catholique, de telle sorte qu'elle intègre davantage la pluralité dans ses prises de décision ? Si on ne commence pas par se poser cette question, on peut bien penser l'ordination d'hommes mariés, ou de femmes, qui demain pourraient être marqués du même cléricalisme qui celui dénoncé aujourd'hui par le pape François. Finalement, la difficulté est là : instaurer de la pluralité, c'est-à-dire la nécessité que les choses soient décidées autrement qu'à la discrétion d'un pouvoir trop personnel, quel qu'il soit : prêtre, évêque...

G. H. : C'est une réforme de l'appel, au fond ? L'appel n'a pas toujours été personnel et l'on pourrait imaginer des communautés appelantes, hommes et femmes.

V. M. : Bien sûr. C'est une belle idée qu'il faudrait naturellement conjuguer avec ce que l'on appelle la vocation car la vie du monde d'aujourd'hui, avec la mobilité des uns et des autres, fait que l'on ne peut pas penser l'appel si facilement au sens des premières communautés chrétiennes où vous appelez quelqu'un à devenir votre veilleur, votre épiscope.

Faudrait-il penser à des ministères pour un temps donné ou qui ne soient pas vécus tout le temps de la même manière ? C'est une possibilité. Un ministère qui n'ait pas tout le temps la même forme telle que l'on peut voir majoritairement est une piste. Il existe déjà une certaine variété heureusement, voyez les prêtres de la Mission de France pour ne citer qu'eux. Je ne veux apporter aucune réponse toute faite, car il n'y en a pas, surtout sur des domaines qui ne sont pas de ma compétence, mais il ne faut pas s'interdire de penser ces questions.

Pour moi, il n'y a pas un domaine, il n'y a pas une voie dont on pourrait dire par exemple : « *Tiens, cette voie-là va régler notre problème* », parce que si c'était le cas, j'ose penser qu'il y a longtemps qu'on l'aurait trouvée. Forcément, ce sera une pluralité de réponses qui prises une par une, semblent partielles et modestes, mais qui, ensemble, avec l'opiniâtreté de les mettre en œuvre, peuvent « réparer l'Église » pour reprendre la formule du Groupe Bayard. Je l'espère de tout cœur car tous ces « Travaux » dont je parle, avec bien d'autres, nous les devons d'abord aux victimes elles-mêmes, avant même de penser à l'Église. On doit aux victimes de rendre compte que nous mettons tout en œuvre pour que les changements dans l'Église fassent que demain l'Église soit plus sûre et surtout pour rendre compte qu'elle ne sera, en aucun cas, ni complaisante ni complice de crimes.

G. H. : En schématisant, c'est un peu plus de démocratie dans l'Église que vous préconisez ?

V. M. : On pourrait dire ça, mais c'est toujours compliqué de faire des analogies avec le politique.

Peut-être qu'un lieu traditionnel, très ancien, peut inspirer l'une ou l'autre réforme. Il s'agit justement de la vie religieuse. Les communautés religieuses ne sont pas démocratiques au sens politique du terme, mais parce qu'elles

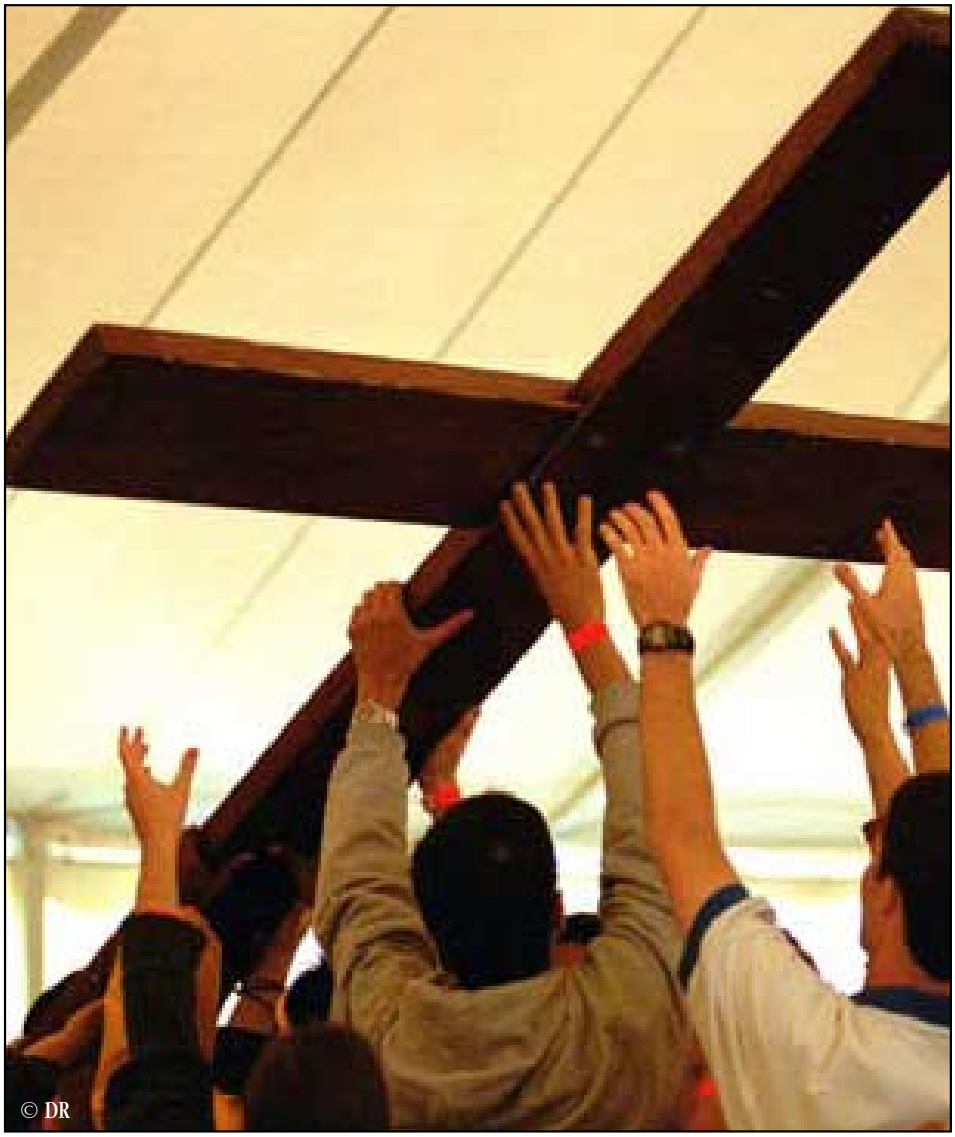

© DR

sont communautaires, elles disposent depuis toujours d'organes de participation fortement importants, dirimants. Par exemple, tout supérieur majeur, pour des décisions importantes, doit consulter son conseil. Et celui-ci a souvent un rôle délibératif et non seulement consultatif. Il ne s'agit donc pas seulement d'une discussion avec le conseil, mais aussi de son consentement. Il y a bien sûr des décisions qu'un supérieur peut prendre seul, mais ce qui touche à la politique fondamentale de la congrégation, de l'institut, y compris sur l'accueil de nouveaux membres pour prendre cet exemple, ne peut se décider seul. Dans toutes les communautés, quelle que soit leur spiritualité, il y a des organes de participation institués comme les chapitres, les assemblées communautaires. Ce qui concerne tout le monde est discuté par tout le monde, d'une façon ou d'une autre. Bien sûr, on ne peut confondre la vie paroissiale, ou d'un diocèse, et celle d'un institut religieux où tous les membres sont là par choix et engagent ainsi leur responsabilité. Mais comme la vie religieuse a une longue tradition, peut-être qu'elle peut aussi inspirer, donner des idées, susciter la réflexion, tant au niveau local qu'au niveau international. On a du possible pour penser. Maintenant, il faut agir et agir avec opiniâtreté, sans œillères, en laissant un peu de côté nos évidences premières qu'elles soient conservatrices ou réformatrices et vraiment travailler avec vigueur. Rien ne se transformera du jour au lendemain, cela va prendre du temps et demande du consensus qui implique du temps. Ce qui doit se faire sans attendre, à mon avis, c'est la lumière sur ce qui se passe et sur ce qui s'est passé, c'est la justice, et autant qu'il est possible, c'est de réparer ce qui peut l'être de l'irréparable du mal subi par les victimes et leurs proches. Cela ne peut attendre.

G. H. : Vous citez le théologien jésuite Karl Rahner, reprenant Danièle Hervieu-Léger dans son article paru dans les *Etudes*[2], lequel notait que « *face au risque de voir se constituer un "catholicisme de ghetto" il va falloir inventer un "catholicisme de diaspora".* » Ne sommes-nous pas en diaspora déjà, en quelque sorte ?

V. M. : La crise montre, d'une certaine façon, que l'Église est déjà en partie en diaspora. Beaucoup de gens dans la société sont scandalisés, alors qu'ils sont loin de la pratique catholique. Tous ces gens, de près ou de loin, ont souvent un lien, y compris mystérieux, avec la foi, avec quelque chose qui touche à l'attachement de l'Église comme lieu de sagesse ou comme lieu spirituel ; en tout cas comme un autre lieu qui n'est pas mercantile. Ces gens sont des visages déjà d'une Église en diaspora. C'est aussi pour cette raison que le débat et le travail avec la société sont aussi importants : de nombreuses personnes ont là des valeurs extrêmement profondes, certains se référant à la foi, d'autres, et nous avons besoin d'elles pour faire face à ce qui arrive et pour changer.

G. H. : Et s'agissant des séminaires, Sœur Véronique ? On les ferme comme peuvent le réclamer des théologiennes et des théologiens qui y pointent par ailleurs un enseignement de la sexualité défaillant ? Vous y seriez favorable ?

V. M. : Je ne suis pour rien qui soit une forme de diktat. Oui, il faut réformer les séminaires. Tous ? Je ne sais. Est-ce qu'il faut tous les fermer ? Je ne suis pas sûre que ce soit la bonne question, ou la bonne réponse. Car il y a une grande diversité de séminaristes aujourd'hui en France. Il faut des réponses mieux adaptées et à ce qu'ils vivront demain dans leur ministère, mais aussi à ce qu'est la société et à ce qu'ils sont. J'ai enseigné près de vingt ans dans des séminaires, avec beaucoup d'intérêt et de considération pour ces jeunes hommes. La question est plutôt comment la formation doit-elle être davantage en prise avec la réalité humaine et chrétienne. Répondons d'abord à ces questions, et alors nous saurons mieux adapter les styles et les formes de formation. Les choses sont toujours plus complexes qu'elles en ont l'air. ❐

1. *Religieuses abusées, l'autre scandale de l'Eglise.* 2017. Éric Quintin et Marie-Pierre Raimbault. Arte France. Diffusé le 5 mars 2019.

2. Danièle Hervieu-Léger, « *Mutations de la sociabilité catholique en France* », *Etudes* n° 4257, Février 2019, p. 74.